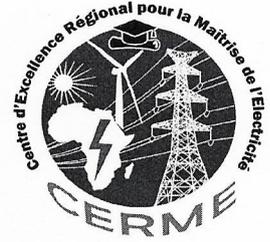




Université
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE
DE L'ELECTRICITE (CERME)



Assurance pour le personnel recruté pour le CERME



Lettre de Commande Lettre N° 00028 /2021/ED/UL-CERME/F/IDA
(DC N°03B/2021/UL-CERME/IDA du 1^{er} juillet 2021)

ATTRIBUTAIRE : GTA ASSURANCES

NIF : 1000175680

MONTANT : 2 912 860 FCFA HT
3 083 436 FCFA TTC

DELAI D'EXECUTION : Douze (12) mois

PAIEMENT AU COMPTE : TG024 01030 005905500147-03 BTCI

FINANCEMENT : Crédit IDA 6512-TG et Don IDA D536-TG
(Banque Mondiale)

IMPUTATION BUDGETAIRE : Budget de l'Etat, Exercice 2021

Imputation n°5 530 0412 117101063500009803160211112
« Recherches en vue de la valorisation des ressources humaines »

ENTRE

L'Université de Lomé (UL), à travers le **Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME)**, ayant son siège dans l'enceinte de ladite université, Boulevard GNASSINGBE EYADEMA, BP : 15 15, Tél : (+228) 22 51 35 00, fax : (+228) 22 51 85 95, Email : cerme_ul@univ-lome.tg/www.cerm.togo.org, représentée par la **Personne Responsable des Marchés Publics, Madame Cicavi Akuavi SOSSOU**, ci-après appelée l' "Autorité Contractante" ou (le " Client ") d'une part,

Et

la Compagnie GTA ASSURANCES, Immeuble GTA-Agbalépédo, Rond-point GTA-BP3296 Lomé-Togo, Tél. +228 22 21 93 75 à 78/ 90 70 00 10-Fax : +228 22 21 93 74-E-mail : taassurances@gtaassurances.net, RCCM 2001 B 0128, NIF : 1000174735, représentée par son Directeur Général, **Monsieur Jean Marie Koffi E. TESSI**, ci-après désignée comme le « Titulaire » d'autre part,

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certains services soient assurés par le Titulaire, c'est-à-dire, la fourniture des prestations relatives aux polices d'assurance à savoir (i) l'assurance maladie, (ii) l'individuel accident et (iii) l'invalidité et décès pour toute cause au profit du personnel recruté pour du CERME et a accepté son offre pour un montant égal à **deux millions neuf cent douze mille huit cent soixante (2 912 860) FCFA HT, soit trois millions quatre vingt-trois mille quatre cent trente-six (3 083 436) francs CFA Toutes Taxes Comprises** ci-après désigné «le Prix du marché ».

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la lettre de commande :

- (a) le présent Marché,
- (b) la notification d'attribution définitive du marché,
- (c) la soumission du Titulaire,
- (d) le bordereau des primes,
- (d) tableau des garanties minimum, et
- (e) Procès-verbal de délibération N°104/CCMP/07-2021 du juillet 2021 de la CCMP sur le rapport d'évaluation.

1. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Titulaire, comme indiqué au point 3 de la présente Lettre de Commande, le Titulaire convient de couvrir le personnel concerné en les différentes polices conformément aux dispositions de la présent Lettre de commande.
2. Les paiements effectués au titre de la présente Lettre de Commande seront imputés sur le Crédit IDA N° n°5 530 0412 117101063500009803160211112 « Recherches en vue de la valorisation des ressources humaines », budget de l'Etat, exercice 2021.
3. L'Autorité Contractante convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des prestations et services connexes, **le montant total de la Lettre de Commande, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, après la notification de la Lettre de Commande approuvée, au Titulaire.**

Les paiements seront subordonnés par la présentation (i) d'une (01) facture normalisée de l'OTR ou d'une facture originale timbrée avec vignette de l'OTR, (ii) d'une facture originale timbrée correspondant au montant de paiement sollicité et de sa copie, (iii) de la copie certifiée de la carte d'opérateur économique et (iv) de l'original du quitus fiscal en cours de validité.

Le paiement se fera par virement au compte bancaire **TG024 01030 005905500147-03 BTCI** au nom du Titulaire.

4. L'Autorité Contractante et le Titulaire feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec cette commande.
5. Si L'Autorité Contractante et le Titulaire n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis au Tribunal.

LES PARTIES au contrat ont signé la présente lettre de commande les jours et années mentionnées ci-dessous.

Lu et accepté
Pour le Directeur Général
de GTA ASSURANCES

Lomé, le 13 OCT 2021



Jean Marie Koffi E. TESSI

Dressé et présente par
La Personne Responsable des Marchés de
l'Université de Lomé

Lomé, le 13 OCT 2021



Mme Cicavi Akuavi SOSSOU

Approuvé par
Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Lomé, le 10 NOV 2021



Prof. Majesté N. Ihou WATEBA



Annexes

1- LA NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE



N° 760 /UL/CP/PRMP/08-2021

Lomé, le ...25 AOUT 2021

Ce 25/08/21

[Signature]
ISSAII
90146878

*La Personne Responsable
des Marchés Publics*

à

Monsieur le Directeur Général
de GTA-Assurances
Lomé

Objet: DC N° 03B/2021/UL-CERME/IDA du 1er juillet 2021
relative à l'assurance du personnel recruté pour le CERME.

(Notification d'attribution définitive du marché)

Monsieur le Directeur Général,

Suite à la notification provisoire de l'évaluation des offres dans le cadre de la demande de cotations référencée en objet et après l'échéance de la période de recours, conformément aux textes en vigueur,

J'ai l'honneur de vous notifier que la compagnie GTA Assurances est l'attributaire définitif du marché pour les prestations de polices d'assurance au profit du personnel recruté pour le CERME, pour un montant total de **deux millions neuf cent douze mille huit cent soixante (2 912 860) FCFA HT, soit trois millions quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-six (3 083 436) FCFA TTC.**

A cet effet, vous voudriez bien prendre connaissance, en annexe, des résultats définitifs de l'évaluation des offres.

Veillez agréer, **Monsieur le Directeur Général**, mes salutations distinguées

[Signature]
Mme Cicavi Akuavi SOSSOU
PRMP
Responsable des Marchés Publics

PJ : Résultats définitifs de l'évaluation des offres

RESULTATS DEFINITIFS DE L'EVALUATION DES OFFRES

AUTORITÉ CONTRACTANTE : UNIVERSITE DE LOME
CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

Lomé, le 20 août 2021

REFERENCE DE LA PROCEDURE :
DC N°03B/2021/UL-CERME/IDA

DATE DE PUBLICATION

01/07/2021

OBJET DE LA PROCEDURE : Assurance pour le personnel recruté pour le CERME

Lot : Unique

CANDIDATS INVITES A SOUMISSIONNER
CONFORMEMENT A LA DC N°03B/2021/UL-CERME/IDA

NOMBRE

05

DENOMINATIONS
SOCIALES

SAHAM ASSURANCE (Sanlam Togo), (2) GTA ASSURANCECES VIE, (3) SUNU ASSURANCES, (4) NSIA ASSURANCES et (5) GRAS SAVOYE TOGO SA

SOUSSIONNAIRES

NOMBRE

03

DENOMINATIONS
SOCIALES

SAHAM ASSURANCE (Sanlam Togo), (2) GTA ASSURANCES et (3) NSIA ASSURANCES

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS

MOTIFS DE REJET DE L'OFFRE

Néant

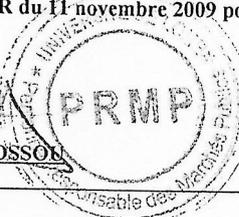
Sans objet

SOUSSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES

SOUSSIONNAIRES	MONTANTS FCFA (TTC) LUS A L'OUVERTURE	MONTANTS FCFA (TTC) APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT	Observations
SAHAM ASSURANCE (Sanlam Togo)	4 417 992	4 388 916	<u>Offre jugée conforme techniquement pour l'essentiel mais évaluée non moins disante.</u> Total soustraction de 29 076 FCFA liés à (i) 27 500 FCA pris en compte au titre du poste "accessoires" par Sanlam Togo pour chaque police alors que les CDQE ne l'ont pas prévu et (ii) 1 576 équivalent à la taxe supplémentaire y afférente
GTA ASSURANCES	3 152 036	3 083 436	<u>Offre jugée conforme techniquement pour l'essentiel et évaluée la moins disante.</u> Total soustraction de 68 600 FCFA liés à (i) 65 000 FCA pris en compte au titre du poste "accessoires" par GTA ASSURANCES SA pour chaque police alors que les CDQE ne l'ont pas prévu et (ii) 3 600 FCFA équivalent à la taxe supplémentaire y afférente
NSIA ASSURANCES	3 218 087	3 142 047	<u>Offre jugée conforme techniquement pour l'essentiel mais évaluée non moins disante.</u> Total soustraction de 76 040 FCFA liés à (i) 65 000 FCA pris en compte au titre du poste "accessoires" par NSIA ASSURANCES SA pour chaque police alors que les CDQE ne l'ont pas prévu et (ii) 11 040 FCFA, somme équivalent à la taxe supplémentaire y afférente.
NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE	Eu égard à ce qui précède, la compagnie GTA ASSURANCES est le soumissionnaire dont l'offre est, parmi celles jugées techniquement conformes pour l'essentiel, évaluée la moins-disante. Elle devient de ce fait, attributaire définitif du marché Adresse: Immeuble GTA, Agbalépédo, Rond-point GTA, BP : 3298 Lomé-Togo, Tél : +228 22 25 94 26/90 70 00 10, Fax : +228 22 25 26 78, email : gtaassurances@gtaassurances.net		
MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ	Trois millions quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-six (3 083 436) FCFA TTC		
DELAI DES PRESTATIONS	Douze (12) mois		

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du décret n°2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant code des marchés publics et délégations de service public.

Mme Gicavi Akuavi-SOSSOU



2- LA SOUMISSION DU TITULAIRE



1. Lettre de Soumission

Date : 08 Juillet 2021

Demande de Cotation N° 03B/2021/UL-CERME/IDA

A

UNIVERSITE DE LOME P/C Projet CERME

Service de la Commande publique de l'Université de Lomé,
sis dans l'enceinte du Lycée de Tokoin 1, Porte n° 014,
Lomé ; Tél : (+228) 91 63 07 36/91 75 32 45 /90 54 62 58

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le dossier de demande de cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons **d'exécuter des prestations de contrats d'assurances Maladie, Individuelle-accidents et Décès-invalidités toutes causes au profit du Personnel recruté pour le CERME**, conformément à la Lettre d'invitation et pour la somme de **Soit la prime TTC de Trois Millions Cent Cinquante Deux Mille Trente Six (3.152.036) Francs CFA** ou autres montants énumérés dans le bordereau des prix ci-joint.

Nous offrons le rabais de : NEANT

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à **exécuter les prestations** selon les dispositions précisées dans le bordereau des prix dans un délai de **12 mois**.

Nous nous engageons également sur les termes de cette offre pour une période de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans la lettre d'invitation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous nous engageons enfin à respecter les règles du code d'éthique et de déontologie et à signer le formulaire joint à la demande de cotation conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Lomé, le 08 Juillet 2021



DIRECTEUR GENERAL

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de **GTA ASSURANCES**

 GTA Assurances Togo

Entreprise régie par le Code des assurances • S.A. au capital social de 3 000 000 000 FCFA • RC LOME N° 455

Siège social : Immeuble GTA • Agbalépédo, Rond-point GTA • BP 3298 Lomé • Togo

Tél. : +228 22 25 94 26 / 90 70 00 10 • Fax : +228 22 25 26 78 • E-mail : gtaassurances@gtaassurances.net • www.gtaassurances.net

MEMBRE DU GROUPE BCP



0 7 2

3- BORDEREAU DES PRIMES

so



BORDEREAU DES PRIMES (actualisé)

Références /Postes No.	Description des bénéficiaires	Unité	Effectif (Nombre de bénéficiaires)	Prix unitaires (FCFA/HTVA)	Prix Total (FCFA/HTVA)
4.1 Assurance Maladie					
4.1.1	Assurés principaux (adultes)	Personne	2	355 000	710 000
4.1.2	Conjointes (adultes)	Personne	2	355 000	710 000
4.1.3	Enfants	Personne	5	255 000	1 275 000
Total HT 4.1(4.1)					2 695 000
Taxes 4.1 (6%)					161 700
Total TTC 4.1					2 856 700
4.2 Assurance Individuelle-accidents					
4.2.1	Assurés principaux (adultes)	Personne	2	39 000	78 000
Total HT 4.2					78 000
Taxes 4.2(6%)					4 680
Total TTC 4.2					82 680
3, Assurance Décès-invalidité toutes causes					
4.3.1	Assurés principaux (adultes)	Personne	2	69 930	139 860
Total HT 4.3					139 860
Taxes 4.3 (3%)					4 196
Total TTC 4.3					144 056
TOTAL (4.1+4.2+4.3) HT					2 912 860
Taxes(4.1+4.2+4.3)					170 576
TOTAL GENERAL TTC(4.1+4.2+4.3)					3 083 436

Fait, le 27 Août 2021



Christian Wyao TCHAMIE
Directeur Technique

GTA Assurances Togo

Entreprise régie par le Code des assurances • S.A. au capital social de 3 000 000 000 FCFA • RC LOME N° 455
Siège social : Immeuble GTA • Agbalépédo, Rond-point GTA • BP 3298 Lomé • Togo

Tél. : +228 22 25 94 26 / 90 70 00 10 • Fax : +228 22 25 26 78 • E-mail : gtaassurances@gtaassurances.net • www.gtaassurances.net

MEMBRE DU GROUPE BCP

4. TABLEAU DES GARANTIES MINIMUMS



TABLEAU DES GARANTIES MINIMUM - Assurance Santé

DESIGNATION DES RISQUES		
3.1.1. POLICE D'ASSURANCE MALADIE		
Garanties minimales	Demandées	Proposées
• Frais de consultation (FC)	Remboursement au taux de 90%	Remboursement au taux de 90%
• Frais pharmaceutiques (FP)	Remboursement au taux de 90%	Remboursement au taux de 90%
• Frais médicaux (FM)	Remboursement au taux de 90%	Remboursement au taux de 90%
• Frais de soins dentaires (FD)	350 000 F CFA par an et par personne au taux de 90%	350 000 F CFA par an et par personne au taux de 90%
• Frais optiques (FO)	300 000 F CFA par an et par personne (dont monture forfait : 100 000 F CFA; verres: 200 000 F CFA) et 600 000 F CFA par an et par famille	300 000 F CFA par an et par personne (dont monture forfait : 100 000 F CFA; verres: 200 000 F CFA) et 600 000 F CFA par an et par famille
• Hospitalisation	Remboursement 100%	Remboursement 100%
• Chirurgie	Remboursement 100%	Remboursement 100%
• Frais d'évacuation sanitaire (FES)	Aux agents ou à un membre de leur famille. Plafond de 6 000 000 F CFA au taux de 100%	Aux agents ou à un membre de leur famille. Plafond de 6 000 000 F CFA au taux de 100%
• Frais de césarienne (Fcé)	Remboursement au réel sur présentation des factures	Remboursement au réel sur présentation des factures
• Frais de maternité (Fma.)	Remboursement au réel sur présentation des factures	Remboursement au réel sur présentation des factures
• Vitamines	Remboursé au taux de 60%	Remboursé au taux de 60%

g

m 0

0

f a

Prestations, assorties des conditions, taux, plafond et territorialité de jouissance

Compagnie d'Assurance : GTA ASSURANCES								
ASSURANCE MALADIE-barème de remboursement du CERME								
Réf.actes	Descriptions des actes/Prestations	Conditions, Taux/Quota (%), Plafond et Territorialité de jouissance						
		Conditions de jouissance (jouissance normale, jouissance soumise à l'entente préalable, jouissance exclue)	TOGO		Afrique		Hors Afrique	
			Taux (%)	Plafond/ Assuré (FCFA)	Taux (%)	Plafond/ Assuré (FCFA)	Taux (%)	Plafond/ Assuré (FCFA)
1	Soins Médicaux (consultations, radiographie, scanner, IRM...)							
1.1	consultation/ Visite généraliste		90%	6000/11000	90%	Frais réels	90%	Frais réels
1.2	consultation/ Visite spécialiste		90%	7500/15000	90%	Frais réels	90%	Frais réels
2	Frais pharmaceutiques		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
2.1	Cas général		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
2.2	Vaccins		60%	Frais réels	60%	Frais réels	60%	Frais réels
2.3	Vitamines et fortifiants		60%	Frais réels	60%	Frais réels	60%	Frais réels
3	Campagne de vaccination et autres campagnes de prévention		60	Frais réels	60	Frais réels	60	Frais réels
4	Analyses médicales et examens para cliniques		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
4.1	Pour Maladie		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
4.2	Bilan de santé		60%	Frais réels	60%	Frais réels	60%	Frais réels
4.3	Bilan de santé exposé à l'INH		60%	Frais réels	60%	Frais réels	60%	Frais réels
4.4	Bilan annuel (check up)		60%	Frais réels	60%	Frais réels	60%	Frais réels
4.5	Electro radiologie		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
4.6	Examens spécifiques		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
4.7	Scanner		90%	84 000	90%	Frais réels	90%	Frais réels
4.8	IRM		90%	250.000	90%	Frais réels	90%	Frais réels
5	Frais d'hospitalisation							
5.1	Médecine		100%	Frais réels	100%	Frais réels	100%	Frais réels

Handwritten marks and signatures at the bottom right of the page.

Handwritten mark at the bottom left of the page.

5.2	Chirurgie		100%	Frais réels	100%	Frais réels	100%	Frais réels
5.3	Chambre par jour		100%	21 000	100%	Frais réels	100%	Frais réels
6	Frais dentaires			Frais réels		Frais réels		Frais réels
6.1	Soins		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
6.2	Prothèses dentaires		90%	350 000	90%	350 000	90%	350 000
6.3	Autres prothèses		90%	350 000	90%	350 000	90%	350 000
7	Frais optiques							
7.1	Soins		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
7.2	Verres Médicaux (adulte)		90%	200 000	90%	200 000	90%	200 000
7.3	Monture (adulte)		90%	100 000	90%	100 000	90%	100 000
7.4	Verres Médicaux (enfant)		90%	100 000	90%	100 000	90%	100 000
7.5	Monture (enfant)		90%	50 000	90%	100 000	90%	50 000
8	Maternité							
8.1	Frais pré et post natal		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	Frais réels
8.2	Accouchement normal		90%	200 000	90%	200 000	90%	200 000
8.3	Accouchement Gémellaire		90%	350 000	90%	350 000	90%	350 000
8.4	Accouchement par césarienne et autres complications		90%	500 000	90%	500 000	90%	500 000
9	Frais de kinésithérapie et de rééducation-Appareil orthopédique suite à un accident		90%	Frais réels	90%	Frais réels	90%	3 500 par séance
10	Evacuation Sanitaire et Rapatriement du corps							
10.1	Consultation Généraliste		100%	Frais réel	100%	Frais réels	100%	Frais réels
10.2	Consultation Spécialiste		100%	Frais réels	100%	Frais réels	100%	Frais réels
10.3	Soins		100%	Frais réels	100%	Frais réels	100%	Frais réels
10.4	Visite Généraliste		100%	Frais réels	100%	Frais réel	100%	Frais réels
10.5	Visite Spécialiste		100%	Frais réels	100%	Frais réels	100%	Frais réels
10.6	Frais d'hospitalisation: Par jour d'hospitalisation		100%	21 000	100%	Frais réels	100%	Frais réels
10.7	Rapatriement du corps		100%		100%	1 000 000	100%	1 000 000
10.8	Frais exposés hors du Togo:		100%		100%	6 000 000	100%	6 000 000
11	Plafond annuel							
11.1	Plafond annuel par assuré		Forfait	3 000 000	Forfait	3 000 000	Forfait	3 000 000
11.2	Plafond annuel par famille		Forfait	5 000 000	Forfait	5 000 000	Forfait	5 000 000

gc

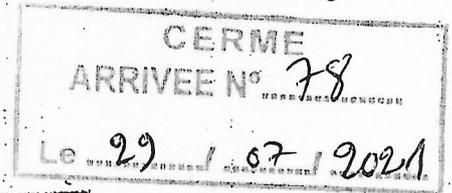
o my fr

**5- PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N°104/CCMP/07-2021 DU 28 JUILLET 2021
DE LA CCMP VALIDANT LE RAPPORT D'EVALUATION.**



Université
de Lomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



CABINET DU PRESIDENT

=====
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

=====
COMMISSION DE CONTROLE
DES MARCHES PUBLICS
=====



PROCES-VERBAL DE DELIBERATION N° 104/CCMP/07-2021

L'an deux mil vingt et un et le mercredi vingt-huit juillet à quatorze heures quarante-cinq minutes, la Commission de contrôle des marchés publics (CCMP) de l'Université de Lomé, s'est réunie dans la salle de réunion n° 2, sise au lycée de Tokoin 1.

Cinq (05) membres étant présents, la commission peut valablement délibérer sur l'étude du rapport d'évaluation des offres relatives à l'assurance du personnel recruté pour le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME), accompagné des originaux des offres techniques et financières des soumissionnaires, ainsi que d'une copie de la version finale du dossier de demande de cotation (DDC).

Après examen des documents transmis, la CCMP note le respect par les membres de la commission d'évaluation, des principes fondamentaux qui gouvernent la commande publique.

Par conséquent, la CCMP donne son avis de non objection pour l'attribution provisoire du marché, à la société GTA-ASSURANCES, pour un montant hors taxes (HT) de deux millions neuf cent douze mille huit cent soixante (2 912 860) francs CFA, soit un montant toutes taxes comprises de trois millions quatre-vingt-trois mille quatre cent trente-six (3 083 436) francs CFA.

Toutefois, la CCMP fait remarquer que le montant d'attribution dépasse de 583 436 francs CFA le budget prévisionnel qui est de 2 500 000 francs CFA. Elle recommande donc que lui soit transmis le procès-verbal de négociation avec l'attributaire provisoire ou la preuve de disponibilité de ressources additionnelles pour combler le gap financier relevé lors de la transmission du projet de marché pour avis juridique et technique.

Les résultats de l'évaluation devront être notifiés, sous la forme habituelle, à l'ensemble des soumissionnaires dans un délai de quarante-huit (48) heures à compter de la date de réception du présent avis de non objection et le délai réglementaire de quinze (15) jours ouvrables, pour d'éventuels recours, devra être observé, avant la signature du marché.

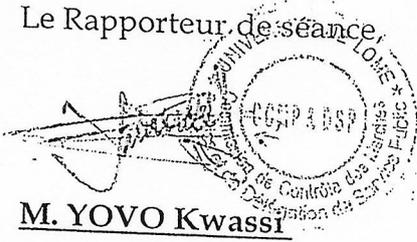
Le projet de marché mis en forme, accompagné des pièces habituelles, et du procès-verbal de négociation ou de la preuve de disponibilité additionnelle, devront être transmis à la CCMP, pour examen technique et juridique, avant sa signature.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-sept heures trente-huit minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et le Rapporteur de séance le jour, mois et an ci-dessus pour servir et valoir ce que de droit.

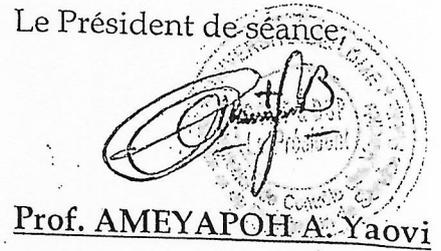
Ont signé :

Le Rapporteur de séance



M. YOVO Kwassi

Le Président de séance



Prof. AMEYAPOH A. Yaovi